



## Philippe, tu nous manques déjà

La route nous prive à jamais de Philippe Schuth, décédé le mercredi 20 février dernier à l'âge de 35 ans, comme hier elle nous avait enlevé Luc Borrelli, un autre gardien de but, un autre homme d'exception.

Chez les Schuth, le métier de footballeur et de goal, comme on disait autrefois, était une espèce de vocation. Après Herbert, son grand-père, professionnel à Metz, à Valenciennes et à Roubaix, après Johnny, son père, vainqueur de la Coupe de France avec Strasbourg en 1966, Philippe a donc épousé la carrière comme on reprend une entreprise familiale. Et c'est animé d'une passion jamais démentie de Strasbourg, où il débuta, à Nancy, qu'il avait rejoint l'été dernier, en passant par Angers, Dunkerque, Metz, Lorient, Toulouse et Gueugnon, que l'en-

fant de Forbach, international Espoir, s'est bâti une réputation de joueur solide et exemplaire doté d'un irréprochable esprit sportif.

Dès ses débuts professionnels, Philippe avait rejoint l'UNFP et fut, partout où il joua, un actif délégué d'équipe. Prenant son engagement syndical très au sérieux, il était attentif aux demandes de ses coéquipiers et savait se faire l'écho de leurs préoccupations, de leurs simples questions parfois. Il mettait un point d'honneur à leur apporter des réponses rapides, claires et précises, n'hésitant pas à multiplier les démarches, à prendre sur son temps... Il aimait ainsi rendre service, sans jamais rien demander d'autre en retour qu'un large sourire, lui que l'on voyait si souvent rire...

Membre du comité directeur de l'UNFP, Philippe envisageait sa reconversion au sein de notre syndicat et nous étions prêts et décidés à l'accueillir parmi nous dès sa carrière terminée. L'été dernier, déjà, alors que son contrat à Gueugnon venait de se terminer et avant de s'engager avec Nancy, il était spontanément venu à Clairefontaine encadrer notre stage à l'adresse des joueurs en rupture de contrat de travail. Juste pour aider les autres...

Philippe savait donner. Philippe aimait donner. Il était de ces personnalités attachantes et rares. Vraies. Il nous manque déjà.

A sa mère, à son père, à sa famille et à ses amis, dont nous sommes fiers de faire partie, l'UNFP présente ses sincères condoléances.



## La XI<sup>ème</sup> cérémonie des Oscars. Un retour, une nouveauté, un message?

C'est Bernard Saules, le président de l'Unaf, qui le dit : « Aujourd'hui, le temps est donc venu pour les arbitres de revenir. Les Oscars s'inscrivent désormais comme la fête de toutes les familles du football français. » La fête, la grande fête du football français? Onzième du nom, la cérémonie des Oscars se déroulera à l'Olympia à Paris, le dimanche 28 avril, devant les caméras de Canal Plus. Outre le retour, tant espéré, des arbitres après celui des entraîneurs et la montée en puissance des féminines, l'an dernier, notre grand rendez-vous annuel continue d'évoluer. Nous cherchons toujours à l'améliorer en effet et les innovations que nous ne manquons pas de lui apporter participent, chaque année, à son succès.

Ainsi, nous récompensons pour la première fois le meilleur gardien de but de première et de deuxième divisions. Le poste est suffisamment à part pour mériter une distinction particulière, c'est une évidence. Il y a plusieurs années déjà que nous y pensions et nous

nous sommes décidés, en cette année 2002, à sauter le pas. Pour le reste, s'il convient de noter que le meilleur arbitre ne sera pas élu par les joueurs, comme cela fut auparavant le cas. L'Oscar du meilleur arbitre sera décerné à partir du classement officiel établi tout au long de l'année par les membres de la Commission Centrale des Arbitres. On peut ainsi dire, à l'instar de la joueuse, des différents joueurs et des entraîneurs, qu'il sera élu par ses pairs.

La XI<sup>ème</sup> cérémonie des Oscars du football, organisée par votre syndicat en collaboration avec la LNF, la FFF et Canal +, renverra également le message de l'union.

Soumis à rude épreuve, ces dernières semaines, le football français doit, en cette année de Coupe du monde, donner l'image d'un sport soudé, à l'intérieur duquel toutes les familles peuvent travailler dans le même sens, une

fois dépassées évidemment les divergences passagères ou les intérêts propres à chacune d'entre elles.

Jean-Jacques Amorfini

## Se parler, s'écouter, se comprendre...

Les grands titres de la presse, nationale ou régionale, spécialisée ou pas, ces dernières semaines, sont éloquentes. On y affirme que le football est en crise, on y dépeint une organisation maffieuse, on y dresse les bilans, stigmatisant les erreurs et les échecs, oubliant systématiquement les bonnes idées, les réussites.

Si, depuis que nous existons, nous avons toujours été les premiers à montrer du doigt les dysfonctionnements du football français, tout en proposant des solutions, il nous semble plus judicieux et constructif, aujourd'hui, de ne pas hurler avec les loups. Il ne faut donc pas compter sur l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels pour jeter de l'huile sur le feu au moment où le football français a besoin de toutes ses forces vives pour répondre aux critiques et continuer à aller de l'avant.

Il y a plusieurs raisons à cela...

La première fait appel au bon sens. Dans quelques semaines, maintenant, l'équipe de France s'en ira défendre son titre de championne du monde en Corée du Sud et au Japon. Le climat actuel au sein de notre football n'est, de toute évidence, pas propice à ce genre d'entreprise. La mobilisation doit pourtant être générale, et sans la moindre arrière-pensée, face à ce destin unique qui installerait définitivement notre nation au cœur du gotha mondial, à côté du Brésil, de l'Italie, de l'Allemagne ou bien encore de l'Argentine et de l'Uruguay. Vitrine de notre football, locomotive de nos actions présentes et futures, l'équipe de France est un joyau que nous devons tous polir afin que son éclat rejaillisse sur chaque footballeur français, professionnel ou amateur, jeune ou moins jeune, sur chaque entraîneur, sur chaque dirigeant, sur chaque arbitre, sur chaque supporter.

La seconde raison est le fruit d'une réflexion qui n'a pas tardé à être commune à tous les responsables du football français. Nous n'avons strictement rien à gagner à entretenir ainsi une gué-guerre perpétuelle entre les différentes familles. Nous devons, bien au contraire, travailler ensemble sans oublier de défendre qui, les intérêts des footballeurs, qui ceux des entraîneurs, des arbitres ou des dirigeants.

Mais il n'y a pas de raison pour que, passées les limites de nos différences et de nos engagements, nous ne puissions parvenir à un accord sur les solutions qui permettraient au football français de sortir de la crise actuelle. Une crise qui doit plus à une querelle de personnes qu'à un véritable problème structurel.

Si chacun nettoie devant sa porte et avance à découvert, il n'y a donc encore rien d'irréparable aujourd'hui à condition que les hommes de bonne volonté que nous sommes s'assoient autour d'une même table avec l'ambition affichée de sauvegarder l'intérêt supérieur du football français.

La table sera grande, le 28 avril prochain, pour la XI<sup>ème</sup> cérémonie des Oscars. Certes l'occasion est festive, mais ce que l'UNFP réussira, ce soir-là à l'Olympia à Paris devant les caméras de Canal +, constitue la preuve irréfutable d'un retour à des relations plus que normalisées entre les différentes familles du football français. En collaboration avec la Fédération française et la Ligue nationale, notre syndicat accueillera comme l'an passé, en effet, les entraîneurs et les féminines, mais également les arbitres. Ces derniers signeront, cette année, leur grand retour à cette cérémonie qui revêt à nos yeux un caractère particulier. Puissions-nous tous, au matin du 29 avril, avoir compris, en effet, qu'il est important de se parler et d'écouter les autres pour mieux se comprendre.

Philippe Piat

## SOMMAIRE

Assemblée Générale UNFP ..... pages 2 et 3

Interview Dominique Rocheteau ..... page 4

Europ sports reconversion ..... page 4

# PROCES VERBAL

## De l'Assemblée Générale

### Du Lundi 8 Avril 2002 au Sofitel Paris Forum Rive Gauche à PARIS

*L'an deux mille deux,  
Et le 8 avril deux mille deux à dix heures,*

*Les membres de l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels, syndicat professionnel ayant son siège à PARIS (75002), 32, rue Feydeau, se sont réunis en Assemblée Générale au SOFITEL Paris Forum Rive Gauche à Paris sur convocation faite par le Comité Directeur conformément à l'article 17 des statuts.*

*En application de l'article 16 des statuts, Monsieur Philippe PIAT, Président en exercice, est appelé à présider l'assemblée.*

MM. René CHARRIER, Jean-Jacques AMORFINI, Sylvain KASTENDEUCH respectivement Premier, Deuxième et Troisième Vice-présidents du syndicat, et Antoine PFRUNNER, Secrétaire-général, constituent avec le Président le bureau de l'Assemblée.

**Présents :** Philippe PIAT – René CHARRIER  
Sylvain KASTENDEUCH – Philippe LAFON  
Stéphane BURCHKALTER – Jacques GLASSMANN – Manuel LERAT – Régis GARRAULT – Bob SENOSSI – Alain GATIEN – Pascal BOLLINI – Philippe FLUCKLINGER – Joël DELPIERRE – Juan HERRERO – Bernard GARDON – Christian FELCI – Antoine PFRUNNER – Dominique BERTHAUD – Gernot ROHR – Benoît TIHY – Jean-Marc PHILIPPON  
Bruno SCIPION – Jean-Marc BRANGER  
Christophe BERTRAND – Emmanuel DESGEORGES – Jean-Jacques BERTRAND  
Claude DEPLANCHE – Jean-Louis MILIN – Loïc DRUON – David BOUARD – Frédéric DANJOU  
Mehdi MENIRI – Gilles KERHUIEL  
Laurent MORESTIN – Laurent CASTRO – Laurent STRZELCZAK – Sébastien MATE – Olivier PEDEMAS – Armino FERREIRA – Laurent DEBROSSE – Laurent GUYOT – Jean-Marie AUBRY – François BOURGEAIS – Arnaud MARCHAND – Olivier FRAPOLLI – Denis ARNAUD – Olivier QUINT – Laurent VIAUD  
Stéphane MAUREL – Nicolas BAUDOIN  
Nicolas MERMET – Stéphane PONCET – ROL Mickaël  
SAFANJON Fabien – Pascal BRAUD – Nicolas FLORENTIN – Julian ROUX – Gaël SANZ  
Olivier BOCHU – Pascal LANDAIS – Frédéric MEMIN – HOGNON Vincent – Stéphane CRUCET – Guillaume BENON – Philippe MARCHOIS – Bernard MARAVAL – Robert MALM – Frédéric ADAM – Virginie EBERHARD et Sylvie POUCHELLE.

Le Président souhaite la bienvenue aux adhérents présents et déclare que l'Assemblée, régulièrement convoquée et constituée, peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant, réglé par le Comité Directeur.

#### « ORDRE DU JOUR »

1. CALENDRIER
2. ARBITRAGE
3. ETHIQUE
4. MODIFICATION DE LA CHARTE
5. SITUATION FINANCIERE DES CLUBS
6. EUROP SPORTS MANAGEMENT
7. F.I.F. PRO
8. QUESTIONS DIVERSES

Puis le Président ouvre la séance en évoquant la disparition de notre ami, Philippe SCHUTH, membre du Comité Directeur et de Cédric LESTIC joueur fédéral de Cherbourg.

Un moment de recueillement a été observé à la demande du Président.

Par ailleurs, il faut noter la montée de l'AC AJACCIO en 1ère division. Nicolas BAUDOIN, notre délégué, est chargé de transmettre aux joueurs, à l'encadrement et aux dirigeants toutes nos félicitations.

Philippe PIAT propose aux joueurs présents de nous faire part, encore plus que d'habitude, de leurs impressions, remarques, et propositions sur les actions en cours et à venir.

#### I – CALENDRIER

René CHARRIER qui participe en qualité de représentant des joueurs à la Commission du Calendrier, rappelle la méthode de l'élaboration du projet du calendrier 2002/2003.

Il souligne toute la difficulté de trouver un équilibre qui doit tenir compte à la fois des dates incontournables des coupes d'Europe et de l'Equipe de France, le passage de la D1 à 20 clubs ne facilitant pas la tâche ...

A ce stade de l'élaboration du calendrier, le Championnat devrait débuter le samedi 3 Août 2002 et s'achever le mercredi 4 juin 2003.

La trêve interviendra le samedi 21 décembre 2002 à l'occasion de la 22ème journée de D1 et D2 et la reprise est prévue le samedi 4 janvier 2003 à l'occasion des 32èmes de finale de la Coupe de France.

L'U.N.F.P. regrette que sa proposition d'une trêve plus importante n'ait pas été retenue.

Elle proposait en effet une reprise le samedi 11 janvier de préférence, voire le mercredi 8 janvier 2003. Cette proposition n'a pas reçu grand soutien des représentants des Entraîneurs.

En résumé, il sera une fois de plus difficile de donner satisfaction à tout le monde, mais compte tenu du nombre de compétitions ajoutées au passage à 20 clubs, il faut reconnaître que la Commission a essayé d'équilibrer au mieux celui-ci.

#### II – ARBITRAGE

René CHARRIER informe l'Assemblée qu'au cours du Conseil Fédéral du 5 avril dernier auquel assistait Michel VAUTROT, Président de la



Sylvain Kastendeuch, René Charrier, Philippe Piat, J.J. Amorfini.

D.T.N.A. (Direction Technique Nationale de l'Arbitrage), a soumis un projet de sanctions disciplinaires qui pourrait être instauré.

Sans rentrer plus dans le détail, ce projet prévoit que ces sanctions se rapprochent le plus possible de celles prévues par l'U.E.F.A. :

- En match U.E.F.A., le joueur est sanctionné progressivement car les cartons s'ajoutent et la sanction est aggravée quand il y a récidive.

- En cas d'appel d'un joueur, si la suspension est confirmée, un match supplémentaire est infligé (ceci afin de limiter les appels de plus en plus nombreux sans raison).

- Un membre du Conseil National d'Ethique pourrait superviser chaque journée de championnat et proposer de traduire devant la Commission de Discipline tout joueur entraîneur ou dirigeant dont le comportement aurait échappé aux arbitres (simulation, brutalité, conduite incorrecte, but marqué de la main, etc ... idem pour les déclarations mettant en cause de manière incorrecte l'arbitrage).

- Aux sanctions sportives pourraient s'ajouter des sanctions financières dissuasives et en relation avec les salaires des personnes concernées. (Il va s'en dire que l'U.N.F.P. émet les plus grandes réserves à ce sujet).

Nous vous rappelons que ces mesures ne sont que des propositions et nous serons attentifs à ce qu'il en adviendra à terme. Pour notre part, nous avons proposé, qu'au même titre qu'au rugby, les arbitres soient équipés d'un micro HF.

Néanmoins, nous tenons à souligner que Michel VAUTROT met l'accent sur le fait que les rapports Arbitres/Joueurs se sont nettement améliorés ces dernières années.

### III - ETHIQUE

C'est avec une certaine satisfaction que Philippe PIAT fait part à l'Assemblée de la mise en place de la Commission d'Ethique, et plus particulièrement la nomination à la présidence de celle-ci de Dominique ROCHETEAU. A cette occasion, le Comité Directeur de l'U.N.F.P. et l'ensemble des joueurs lui adressent leurs plus vives félicitations.

L'U.N.F.P. s'engage à soutenir les actions de cette Commission et va renouveler l'envoi à tous les joueurs professionnels et à toutes les autres familles du football, à l'occasion du début de la saison 2002/2003, du Livre Blanc du footballeur professionnel qui met en avant le respect, le fair-play, la dignité, la solidarité et la santé.

### IV - MODIFICATION DE LA CHARTE

Philippe PIAT rappelle que plusieurs Commissions Paritaires ont été nécessaires pour aboutir à la modification de la structure des contrats de formation. Il est à noter que suite à la loi sur le sport du 28 décembre 1999, tout joueur mineur ne peut signer un contrat supérieur à trois saisons, ce qui a amené à supprimer le contrat Espoir devenu illégal et revenir à l'ancien système Aspirant (de 15 à 18 ans), Stagiaire (18 à 20 ans), et Premier contrat Professionnel (3 ans maximum).

Il est rappelé que les contrats « espoir » en cours iront à leur terme aux conditions financières prévues à la Charte et ne sont pas remis en cause. Cette modification ne s'applique qu'aux nouveaux contrats.



De nombreux délégués clubs avaient répondu présents.

### V - SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Certains articles de presse et déclarations ont mis l'accent sur la situation financière préoccupante de certains clubs professionnels. Il a paru intéressant que Denis PROVOST, l'un des représentants de l'U.N.F.P. auprès de la D.N.C.G., nous donne, autant que possible, son sentiment sur ce sujet en comprenant toutefois qu'il n'est pas en mesure de tout dire, tenu en cela au « secret professionnel » qui lui incombe. Il commente à l'assemblée le bilan financier des clubs de la saison 2000/2001 édité dans la lettre de la L.N.F. « LNF INFOS » de mars 2002 qui titre d'ailleurs « une saison financièrement difficile ».

Sans tomber dans le catastrophisme, force est de constater, d'après nos informations, que la situation générale ne s'est pas améliorée pendant l'exercice en cours qui s'achève au 30 juin 2002.

Nous serons attentifs à ce qui se passera dans les semaines à venir.

### VI - EUROP SPORTS MANAGEMENT

Philippe PIAT confirme à l'Assemblée l'extension du service Management mis en place il y a un peu plus d'un an et qui a justifié l'embauche de Mr Bernard GARDON.

Il justifie cette décision en rappelant que la F.I.F. PRO incite les organisations syndicales à se doter d'un tel service. La F.I.F.A. y est également favorable.

Un large débat a eu lieu à ce sujet. Plusieurs joueurs sont intervenus et ont posé différentes questions. Celles-ci et les réponses apportées notamment par Philippe PIAT, posent notamment le problème de savoir comment va fonctionner ce service.

Le débat terminé, René CHARRIER a tenu à préciser à l'Assemblée qu'il émet les plus grandes réserves sur la mise en place même de ce service, sans pour autant souhaiter en préciser les raisons qui l'amènent à cette position, raisons qu'il réserve au groupe de travail qui aura la charge de préciser le « comment faire » de ce service.

### VII - F.I.F. PRO

Philippe PIAT rappelle la nouvelle réglementation internationale sur les transferts. Il précise que ce sont les jurisprudences des dossiers présentés au Tribunal des Litiges de la F.I.F.A. qui feront les textes définitifs.

### VIII - QUESTIONS DIVERSES

#### OSCARS 2002

Jean-Jacques AMORFINI donne des précisions sur la Soirée des Oscars. Il communique la liste des nominés aux différents Oscars, tout en précisant les nouveautés de l'édition 2001/2002, à savoir :

- Oscar du meilleur gardien de D1
- Oscar du meilleur gardien de D2
- Oscar du meilleur arbitre (élu par ses pairs)
- Oscar du plus beau but (désigné par le public)

Il demande expressément aux délégués, pour une meilleure organisation, de communiquer, par retour, tous les éléments qui leur sont demandés (noms des passagers pour les avions, horaire des trains, chambres, etc ...)

#### STAGE 2002

René CHARRIER donne quelques précisions sur l'organisation du stage 2002, et notamment sur la période du stage principal qui débutera le 8 Juillet pour s'achever le 11 Août.

Deux ou trois autres périodes d'une durée de 10 à 15 jours seront prévues et se dérouleront en Août et Septembre 2002. Les dossiers de pré-inscription seront adressés aux joueurs libres et adhérents fin avril/début mai.

#### PECULE

Il est rappelé à l'Assemblée que la pénalité des 3 % pour les joueurs dont la carrière a été inférieure à 8 années a été supprimée. Reste à la Ligue Nationale de verser les

762.245,09 € qui doivent abonder le fonds collectif.

Philippe PIAT déplore que ce régime perde de plus en plus de son intérêt depuis son imposition et le prélèvement de certaines charges (RDS, CSG, cotisations sociales, etc ...). L'un des objectifs de l'U.N.F.P. en accord avec l'U.C.P.F. est de réfléchir et travailler sur un autre système d'épargne qui s'ajouterait ou remplacerait le pécule.

#### PETITION DES JOUEURS FEDERATION DU CHAMPIONNAT NATIONAL

Une pétition signée d'une grande majorité de joueurs sous contrat fédéral, a été adressée à la F.F.F. Elle avait pour objet principal d'attirer la F.F.F. sur la précarité de la durée des contrats autorisés (1 an maximum).

Celle-ci a d'ailleurs été évoquée lors du Conseil Fédéral du Vendredi 5 Avril dernier auquel assistait René CHARRIER. Il a pu apporter des précisions à cette pétition ayant eu Nicolas USAI, un des joueurs à l'origine de cette pétition, au téléphone. La Fédération a décidé de recevoir ce joueur dans les prochains jours en présence de René CHARRIER.

#### CHALLENGE « SOUVENIR PHILIPPE SCHUTH »

A l'initiative de l'U.N.F.P., un challenge « SOUVENIR PHILIPPE SCHUTH » va être organisé. Il réunira les 13 et 14 juillet à Merlebach les équipes de Nancy, Metz, Strasbourg (équipes dans lesquelles Philippe a joué) et du stage U.N.F.P. 2002 à l'occasion d'un tournoi.

Dans la mesure du possible, ce challenge aura lieu tous les ans.

#### ADHESIONS 2001/2002

Un point sur les adhésions 2001/2002 a été présenté à l'Assemblée. 1641 joueurs, soit 10 % de plus que la saison précédente ont fait confiance à votre syndicat.

- D1 : 58 %
- D2 : 82 %

#### Soit 69 % des joueurs professionnels ont adhéré à l'U.N.F.P.

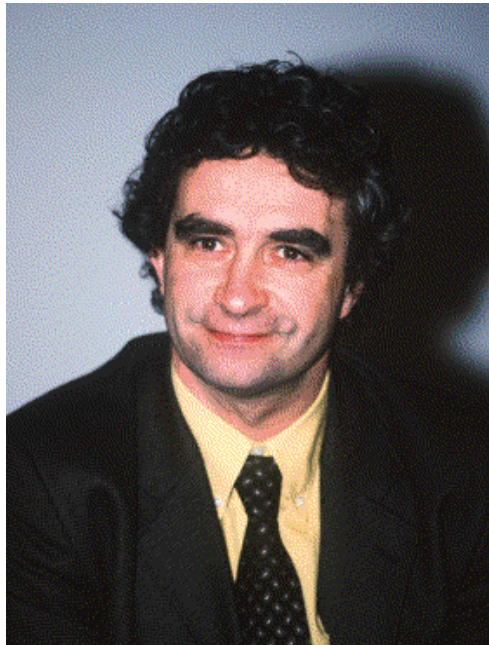
Par ailleurs, ont fait confiance également :

- 589 jeunes (aspirants, stagiaires, espoirs)
- 64 fédéraux
- 44 professionnels français évoluant à l'étranger
- 89 amateurs
- 156 anciens professionnels.

Il y a tout lieu de se réjouir de ce bilan. René CHARRIER tient à féliciter toute l'équipe de l'U.N.F.P. et tout particulièrement les Délégués des clubs qui se sont encore plus investis durant cette campagne, ainsi que nos délégués régionaux. La tournée des clubs quasiment bouclée à la trêve a certainement contribué à cet excellent bilan.

**LE PRESIDENT, M. Philippe PIAT**  
**LE SECRETAIRE GENERAL, M. Antoine PFRUNNER**

# Dominique Rocheteau



## « Je ne suis pas un président alibi ! »

En pleine crise, le football français s'est doté d'un Conseil national d'éthique. Il est composé de neuf membres - choisis à part égale par la FFF, la LNF et le football amateur - et est présidé par Dominique Rocheteau. Cette nouvelle institution se veut un outil de réflexion et de conseil. C'est, du moins, le but que s'est fixé l'ancien international. Jamais sanctionné d'un avertissement durant sa carrière de joueur, il plaide notamment pour de très lourdes sanctions quand les faits l'exigent.

### ■ Comment vous êtes-vous retrouvé à la tête du Conseil national d'éthique ?

Le plus simplement du monde et à la demande des différentes institutions. J'ai été contacté avant même que l'on évoque ce que la presse a appelé la crise du football français. Dans un premier temps, il s'agissait de prendre place au sein de la Commission nationale d'éthique. Le projet était beau, le sujet m'intéressait et je me suis logiquement engagé.

### ■ Vous parlez de « commission » nationale d'éthique ?

Dès notre première réunion, nous avons, en effet, souhaité changer de nom et prendre l'appellation de « Conseil » qui nous paraît être la mieux appropriée. Puisque nous devons nous situer au-dessus des commissions, tout en étant proches d'elles, il fallait pouvoir nous différencier tout de suite. C'est ainsi qu'est né le Conseil national d'éthique.

### « Dans la peau des juges du Conseil d'Etat ? »

### ■ Quel est son champ d'action ?

Nous donnerons notre avis sur les dossiers que nous communiqueront la Ligue nationale ou la Fédération, voire les Ligues régionales et les districts. Nous pourrions également nous saisir de dossiers, mais nous n'aurons pas un pouvoir de sanctions.

### ■ Pourquoi ?

Tout simplement parce que nous ne voulions pas d'un pouvoir disciplinaire. Nous voulons, avant tout, réfléchir sur les problèmes du football français. Aujourd'hui, par exemple, il s'agit d'apaiser le climat ambiant.

### ■ Jouissez-vous d'une totale indépendance ?

Nous en avons toutes les garanties et nous pourrions donc travailler sans être le moins du monde influencés par telle ou telle famille, tel ou tel pouvoir. J'ose la comparaison : nous retrouvons dans la peau des juges du Conseil d'Etat.

### ■ Eux sont écoutés ?

Comme nous le serons, je l'espère. Je pense que l'on me connaît bien : il n'est pas dans mon intention d'être un président alibi. Je ne suis pas à la tête de ce Conseil simplement parce que je n'ai jamais reçu d'avertissement durant ma carrière. J'ai prouvé autre chose, j'ai une certaine expérience, j'ai des idées, des souhaits, des envies.

### ■ Mais la bonne volonté affichée fait-elle encore le poids de nos jours ?

Il y a, en effet, de plus en plus d'intérêts économiques dans le football et la passion provoque des débordements. Le constat est parfois amer et c'est pourquoi il faut avant tout

combattre les dérives. Les sanctions contre ceux qui nuisent à l'image du football, à quelque niveau que ce soit, doivent être exemplaires. Chez les professionnels comme chez les amateurs. En ce sens, nous allons aussi réfléchir sur l'arbitrage et sur des opérations de fair-play. Il faut que notre action soit rapidement positive.

### « S'inspirer de l'exemple anglais ? »

### ■ Quel serait le plus beau compliment que l'on pourra vous faire d'ici à trois ou quatre ans en parlant de ce Conseil national d'éthique ?

Que le football français n'est plus dans l'état dans lequel il se trouve aujourd'hui. Je parle des joueurs, professionnels, amateurs ou même débutants, des entraîneurs, des supporters, des arbitres, des dirigeants. Je parle des débordements, des déclarations intempestives, de tout ce qui pollue notre sport.

### ■ Vous croyez pouvoir toucher au but ?

L'exemple à suivre, c'est celui de l'Angleterre. Les Anglais ont su régler leurs problèmes, à commencer par celui des supporters. Les sanctions sont suffisamment dissuasives pour les joueurs, les entraîneurs ou les dirigeants. Aujourd'hui, j'ai du plaisir à assister à un match de l'autre côté de la Manche : la communion avec le public est totale, le respect de l'adversaire n'est pas un vain mot. C'est de cela qu'il faut s'inspirer aujourd'hui en France. Et nous allons, au sein du Conseil, nous y employer. »



## BE 1 Spécifique

La 2<sup>ème</sup> session « Athlète de Haut Niveau » du Brevet d'Etat 1<sup>er</sup> degré / partie spécifique » s'est achevée le 20 mars à Clairefontaine.

Félicitations aux 22 joueurs qui ont brillamment réussi l'examen final.

Notre souhait est de proposer à la Direction Technique Nationale une nouvelle liste de joueurs, titulaires du Tronc Commun 1<sup>er</sup> degré, afin de renouveler cette formation lors de la Saison 2002/2003.

Vous pouvez donc, dès à présent, prendre contact avec Philippe LAFON pour plus d'informations.

## ASSEDIC / ANPE

Europ Sports Reconversion est à l'écoute des joueurs professionnels en fin de contrat au 30 juin 2002, pour les informer de leurs droits ASSEDIC, ainsi que sur les dispositions ASSEDIC/ANPE concernant le Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE) et le Projet d'Action Personnalisée (PAP).

## Relations Clubs Amateurs

En cette fin de saison, Europ Sports Reconversion est régulièrement sollicitée par de nombreux clubs amateurs (de la PH au CFA2).

Ces clubs sont des centres de ressources pour les footballeurs en phase de reconversion, en terme d'emplois ou de stages découvertes.

Nous souhaitons donc organiser ce réseau, afin de pouvoir mettre en relation les clubs et les joueurs ayant le profil recherché.



La lettre de l'UNFP : publication éditée par l'Union Nationale des Footballeurs Professionnels : 32 rue Feydeau 75002 Paris - Tél : 01 40 39 91 07  
Fax : 01 42 36 22 21. Directeur de la publication : Philippe Piat - Rédacteur en chef : Jean-Jacques Amorfini - Coordinateur de la rédaction : Manuel Piumi - Réalisation : Joker Studio